

ARNAUD MONTEBOURG MINISTRE DE L'ECONOMIE, DU REDRESSEMENT PRODUCTIF ET DU NUMERIQUE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 31 juillet 2014 N° 242

Arnaud MONTEBOURG se félicite de l'accord signé aujourd'hui entre les organisations syndicales de LYONDELLBASELL et sa direction sur l'avenir du site pétrochimique de Berre-l'Etang

Cet accord renforce les engagements que la société LYONDELLBASELL avait pris envers le ministre de l'Economie en avril 2014 : ces engagements deviennent ainsi opposables pour les salariés du site pétrochimique de Berre-l'Etang.

L'accord conforte notamment l'avenir du site pétrochimique, où seront réalisés des investissements importants dès le mois de mars 2016 et renforce le maintien des emplois sur le site sur une période d'au moins 5 ans.

Cet engagement est important car il valide que le fait d'opérer désormais sans la raffinerie n'entame pas la viabilité de l'activité pétrochimique existante.

L'accord met également en place de manière concrète une convention de revitalisation de l'ancienne raffinerie sous l'égide du Préfet de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Le ministre de l'Economie Arnaud MONTEBOURG a salué cet accord qui manifeste « la reprise d'un dialogue social constructif » et refonde, sur la base d'engagements négociés avec les organisations syndicales, « un avenir à long terme pour le site pétrochimique ».

Le ministre souligne : « Cet accord est porteur d'espoir sur la revitalisation de l'ancienne raffinerie de Berre, je chargerai le Préfet d'une mission visant à veiller au respect des engagements négociés ».

Contacts presse:

Cabinet d'Arnaud MONTEBOURG: 01 53 18 45 13 - sec.merpn-presse@cabinets.finances.gouv.fr

Marianne ZALC-MULLER

Sibeth NDIAYE

